

Monteur d'échafaudages



Durée de la formation : 4 jours.

Type de formation : Perfectionnement

Référence : APEH09

Description de la formation

Objectif :

Identifier les risques liés à la fonction pour les maîtriser.

Mettre en œuvre le montage et démontage de différents types d'échafaudages.

En situation réelle, utiliser la notice de montage et les modes opératoires spécifiques au chantier.

Programme :

- Les différents types d'échafaudages et leurs composants.
- Le comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.
- Lecture du plan d'échafaudage, réalisation de croquis, dresser une nomenclature.
- Aménagement de l'aire de travail.
- Mise en œuvre et utilisation des matériels et équipements assurant sa propre sécurité.
- Montage et démontage d'une structure simple d'échafaudage fixe.
- Installation des planchers de travail et de circulation.
- Mise en œuvre des dispositifs assurant la stabilité de l'échafaudage.
- Mise en œuvre des dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers.
- Vérification du bon état des éléments d'échafaudage.
- Application des principes de manutention de la profession.
- Validation des acquis.

Validation :

Attestation de formation validée par le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement si réussite aux épreuves de fin de stage.

Pré-requis :

Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction Vérification de l'aptitude médicale du salarié (travaux en hauteur) par la médecine du travail.